

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2020/10

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 9 JUIN 2020

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** M. HONORAT GUY - PRESIDENT  
Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – DEVINE Marc - LIENS Charles  
Excusé : PONCET Norbert  
Syndic suppléant : OLIVIER Denis - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt et le neuf juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** AFFECTATION DES RESULTATS 2019

=====

#### **LE SYNDICAT :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation.

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de **719 862.29** euros.

#### **RECONNAIT**

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation de l'excédent reporté, section de fonctionnement :

**002 : excédent en section de fonctionnement : 170 898.66 euros**

Affectation de l'excédent à la section d'investissement :

**001 : excédent en section d'investissement : 548 963.63 euros**

**OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT :** la commission syndicale approuve la proposition d'affectation des résultats 2019, du Président, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Syndic

Le Président

Mr HONORAT Guy

Envoyé en préfecture le 02/07/2020  
Reçu en préfecture le 02/07/2020  
Affiché le  
ID : 084-298401712-20200609-2020\_010-DE